



APPEL À PROJETS

MÉTAMORPH'OSE RÊVES DE COULEURS

4 juin > 18 septembre 2016
TUSSON - CHARENTE (16)

LE CLUB MARPEN

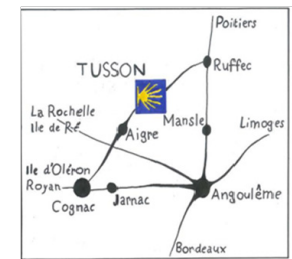
Le Club Marpen intervient depuis plusieurs décennies sur la restauration et la mise en valeur du patrimoine traditionnel et historique. Il a, à son actif, plusieurs restaurations remarquables : logis, maisons traditionnelles, prieurés, forteresse médiévale, églises, ...

Ces restaurations se sont appuyées sur des chantiers de jeunes internationaux, un centre de formation aux métiers de la restauration du patrimoine et un chantier d'insertion. Implantée au cœur du village de Tusson en Charente, l'association a créé la Maison du Patrimoine, lieu culturel d'exposition et d'échanges autour du patrimoine et de l'art.



Club Marpen
Maison du Patrimoine
Route d'Aigre
16140 Tusson
05 45 31 68 77
05 45 31 17 47 (Secrétariat)
museographie@clubmarpen.org

Site : www.clubmarpen.org
www.facebook.com/mp.cmarpn



CONCEPT

Métamorph'Ose est une exposition d'art contemporain déclinée dans une trilogie de 2015 à 2017 qui a pour objet d'inscrire les œuvres et les installations dans les espaces, les jardins, les vestiges, ... avec justesse et pertinence.

En 2015, 18 artistes ont participé à l'exposition dont le thème était «jardins de folies».

Le présent appel à projets s'adresse aux artistes, collectifs d'artistes, jeunes diplômés, étudiants d'écoles d'arts, peintres, photographes, sculpteurs, vidéastes, plasticiens, ...

De part la nature des aides publiques au projet, les intermittents du spectacle ne sont pas éligibles.



THÉMATIQUE

En 2016, les artistes sont invités à laisser libre cours à leur imagination sur la thématique :

RÊVES DE COULEURS

« Les couleurs dans la peinture sont comme des leurres qui persuadent les yeux, comme la beauté des vers dans la poésie. »

Nicolas Poussin, *Observations sur la peinture*.

« Ce que raconte l'histoire n'est en fait que le long rêve, le songe lourd et confus de l'humanité. »

Arthur Schopenhauer, *Le Monde comme volonté et représentation*.



OBJECTIFS

Proposer un projet *in situ*, dans la mesure du possible de type «monumental ».

L'ensemble du site sert d'espace d'installation, il englobe la Maison du Patrimoine (salles d'expositions temporaires et collection permanente), le jardin médiéval, le jardin potager, les granges, les cours et le prieuré fontevriste du XII^e siècle.

Les projets devront respecter les lieux et permettre aux visiteurs de suivre le parcours habituel de visite.

Ils doivent en outre respecter les besoins des personnes en situation de handicap.

La visite de la future exposition sera payante, un billet englobera la visite du musée, du jardin médiéval et inclura le catalogue de l'exposition.



REPÉRAGE DES LIEUX

Après réception de cet appel d'offre, chaque artiste prendra rendez-vous préalablement avec la direction artistique afin de visiter le site (du 4 au 17 janvier 2016), de s'en imprégner et de pré-positionner une œuvre ou une installation dans l'espace.

Une visite guidée (recommandée) est organisée le **9 janvier 2016**.

Horaires : 9h00- 12h30 / 13h30-17h30



CONTENU DU DOSSIER

- 1 dossier illustré représentatif du travail général de l'artiste ou du collectif.
- 1 biographie (CV) listant les diplômes, expositions, résidences, bourses, etc. comprenant les coordonnées complètes (adresse postale, adresse e-mail, téléphone), et si c'est le cas le numéro à la Maison des Artistes et/ou le numéro de Siret.
- 1 note d'intention du projet proposé (1 page A4 maximum).
- La fiche d'inscription ci-jointe (cf. p.19)
- 1 devis, si demande d'aide à la création (cf. p.9)

Dossier à envoyer pour le **19 février 2016**, dernier délai, cachet de la poste faisant foi. (Si envoi par mail, taille maximum : 5Mo.)

Avertissement : du fait du remaniement actuel des politiques territoriales, le Club Marpen se réserve la possibilité de réduire l'ampleur du projet.



AIDES POSSIBLES

Droits de présentation publique

Des droits de présentation (anciennement de monstration) seront versés **uniquement aux artistes professionnels adhérents à la maison des artistes** ou artistes possédant **un numéro de Siret** et sur **justificatif de leur statut**.

Le calcul des droits de présentation se fera à partir d'un barème préétabli suite aux échanges avec les artistes sur la nature de l'œuvre exposée.

Le Club Marpen se donne une limite sur le budget alloué aux droits de présentation.

Le règlement des droits de présentation se fera après le 18 septembre 2016 sur présentation d'une facture, délai d'acceptation de deux mois.



AIDES POSSIBLES

Aides à la création

Un budget de création peut être alloué à chaque projet, afin de permettre à l'artiste d'acheter des matériaux et du matériel spécifique à la création de son projet.

Pour un maximum de **50% du coût de création de l'oeuvre** sur présentation d'un **devis obligatoire, à joindre au dossier d'inscription.**

Le Club Marpen se donne une limite sur le budget alloué aux aides à la création.

Le règlement se faisant avant le début de la phase de création.



RÉSIDENCE INSTALLATION

Nouvelle approche dans le dispositif Métamorph'Ose : pour cette nouvelle édition le Club Marpen, organisateur, souhaite que les projets proposés soit « monumentaux » et qu'ils s'intègrent parfaitement aux lieux.

Pour cela une résidence d'installation est proposée **du 18 mai au 3 juin 2016**, pour permettre à l'artiste de créer et installer *in situ*. Les artistes seront logés à proximité des lieux de création, et une restauration sera proposée pour le repas du midi.

Les artistes retenus sont invités à se rapprocher du Club Marpen pour organiser leurs venues.



TRANSPORT ET ASSURANCE

L'association prendra en charge un aller et un retour (A/R) pour le repérage, un aller et un retour pour l'installation et un aller et un retour pour le retrait de l'œuvre. Cette prise en charge sera calculée sur la base d'un forfait suivant le lieu de résidence de l'artiste.

- Forfait 1 A/R Département : 30€
- Forfait 2 A/R Région Poitou-Charente : 60€
- Forfait 3 A/R Hors Région Poitou-Charente au-delà de 150 km : 90€
- Forfait 4 A/R Hors Région Poitou-Charente au-delà de 300 km : 150€

Le règlement se fera, au fur et à mesure, sur facture justifiant le déplacement.

Toutefois, compte tenu du volume que pourraient représenter certaines pièces, l'association pourrait mettre à disposition un véhicule de type camionnette plateau, proposition limitée à la Région Poitou-Charente.

L'association assure, en outre, toutes les œuvres exposées « de clou à clou » au sein de son espace, et ce, durant toute la durée de l'exposition. La valeur d'assurance des œuvres est fixée par l'artiste.



VENTE DES OEUVRES

Il sera possible de mettre en vente les œuvres à la charge de l'artiste. L'enlèvement des œuvres vendues ne pourra se faire qu'à l'issue de la clôture de l'exposition (19 septembre 2016).

Pour les artistes souhaitant vendre leurs œuvres les tarifs devront être transmis au plus tard le 1^{er} juin 2016.



CATALOGUE

L'association éditera un catalogue de l'exposition. Il sera demandé à chaque participant de fournir un **texte explicatif de son œuvre**, les éléments pour des cartels ainsi qu'une présentation globale de sa démarche artistique à la réception de son acceptation à la manifestation.

Ces textes seront à communiquer à la Maison du Patrimoine, au plus tard, lors de l'installation des œuvres.

Chaque artiste bénéficiera de 5 catalogues gratuits.



REPAS ET HÉBERGEMENT

Les repas du midi seront pris en charge par l'association sur les temps effectifs de repérage (1 journée), d'installation (du 18 mai au 3 juin 2016) et la journée de démontage (du 19 au 30 septembre 2016).

Une possibilité de prise en charge de l'hébergement dans des gîtes du Club Marpen est possible sur les temps effectifs de repérage (1 à 2 nuits), d'installation (du 18 mai au 3 juin 2016) et de démontage (1 à 2 nuits).

Le repas du vernissage (4 juin 2016) est pris en charge par le Club Marpen.

Pour bénéficier de ces aides, les artistes sont invités à se rapprocher du Club Marpen, au plus tard, deux semaines avant leur venue.



TEMPS FORTS DE L'EXPOSITION

Conformément à sa volonté d'action locale, l'équipe de la Maison du Patrimoine organise des manifestations et des activités durant tout le développement de la thématique.

Le vernissage (4 juin 2016) s'inscrit dans le cadre de l'opération nationale **Rendez-vous aux jardins** 2016 qui axe cette édition sur « les couleurs du jardin ».

À l'occasion de la **sortie du catalogue** (25 juin 2016), une visite guidée de l'exposition sera proposée et les visiteurs seront invités à créer une oeuvre participative et évolutive (*gratuit et sur réservation*).

La clôture de l'exposition aura pour cadre la manifestation des **Journées Européennes du Patrimoine** le 18 Septembre 2016.



CONTACT

Pour tous renseignements complémentaires, veuillez contacter les référents de la Maison du patrimoine :

Aude Besson
Sandrine Tromeur

museographie@clubmarpen.org

05 45 31 68 77

05 45 31 17 47 (Secrétariat)

Maison du Patrimoine
Route d'Aigre
16140 TUSSON



ANNEXES

Calendrier prévisionnel

Dates	Évènements
2 décembre 2015	Envoi des dossiers d'appel d'offre
9 janvier 2016	Journée d'accueil des artistes – Visite guidée des lieux
Du 4 janvier au 17 janvier 2016	Visite du site par les artistes (obligatoire)
Du 17 janvier au 19 février 2016	Réception des projets artistiques
19 février 2016	Limite de réception des projets artistiques
2 mars 2016	Jury de sélection des projets
À partir du 15 mars 2016	Envoi des réponses des oeuvres retenues ou non
Du 18 mai au 3 juin 2016	Résidence d'installation des œuvres
4 juin 2016	Vernissage dans le cadre des « Rendez-vous aux jardins », éditions 2016, thème « Les couleurs du jardin »
2 ^e quinzaine de juin 2016	Édition du catalogue
25 juin 2016	Sortie du catalogue, visite de l'exposition et création d'oeuvre évolutive
Du 4 juin au 18 septembre 2016	Ouverture publique de l'exposition Métamorph'ose, Rêves de couleurs
18 septembre 2016	Clôture de l'exposition lors des Journées Européenne du Patrimoine
Du 19 au 30 septembre 2016	Démontage de l'exposition

ANNEXES

Photos des lieux



Le logis Marguerite d'Angoulême, Maison du Patrimoine de Tusson



Le jardin médiéval



Mur du jardin médiéval



Cour intérieure de la Maison du Patrimoine de Tusson



FICHE DE PRÉINSCRIPTION MÉTAMORPH'OSE 2016 « RÊVES DE COULEURS » Maison du Patrimoine de Tusson

- Nom de l'artiste ou de l'interlocuteur du collectif (si collectif précisez le nom et prénom de chaque personne) :
.....
.....
- Prénom :
- Artiste professionnel ou amateur :
- Si professionnel précisez votre statut et le N° d'affiliation à la
- MDA :
- n° de Siret :
- Adresse postale :
.....
.....
- Adresse électronique :
.....
.....
- Téléphone fixe :
- Téléphone portable :
- Lieux envisagé de la/les œuvres (musée, jardins, granges, couvent des Hommes) :
.....
.....
- Titre ou nom de(s) œuvre(s) ou installation(s) proposée(s) : ...
.....
.....
- Exigences d'accrochage :
.....
.....
- Valeur d'assurance :
.....
.....
- Souhaitez-vous donner votre accord pour la mise en vente de vos oeuvres :
.....
.....

Envoyez votre dossier de candidature **avant le 27 mars 2016** par mail à museographie@clubmarpen.org ou par courrier à : Club Marpen - Maison du patrimoine - Route d'Aigre - 16140 Tusson